

Du bataillon de JOINVILLE à l'Armée de CHAMPIONS

Des sportifs de haut niveau s'engagent, en tant que civils ou militaires, au sein du ministère des Armées ou de la Gendarmerie nationale.

Objectifs : développer leurs qualités physiques et psychologiques au plus haut niveau, bénéficier d'une formation militaire, d'un accompagnement complet et de perspectives de reconversion.



1956

Création du bataillon de Joinville (BJ)



École interarmées des sports (Fontainebleau)



Appelés sportifs choisis par les fédérations sportives + militaires d'active ou sous contrat



Service national



20 500 athlètes incorporés au BJ



952 titres nationaux ou internationaux

312 titres mondiaux civils ou militaires



45 médailles olympiques

2002 : fin du service militaire obligatoire.
Mise en sommeil du BJ

2003 : développement du sport de haut niveau au sein d'équipes de France militaires



2015

Reconstitution du BJ sous l'appellation « Armée de champions »



Centre national des sports de la défense (Fontainebleau)



Sportifs de haut niveau sélectionnés par le commissaire aux sports militaires + militaires d'active ou sous contrat*



2 ans renouvelables



220 sportifs de haut niveau



42 titres nationaux ou internationaux en 2023

JOP de Tokyo :



14 % de la délégation française



54 % des médailles d'or paralympiques

50 % des médailles d'or olympiques

* Militaires inscrits sur les listes de haut niveau du ministère des Sports.